



Mémoire du Président de la Collectivité Territoriale de Martinique  
Alfred MARIE-JEANNE  
Au Président de la République  
Au Premier Ministre  
Et à la Ministre de l'Outre-Mer  
Relatif au Plan et au Contrat de Convergence et de Transition  
Lundi 12 juillet 2019, Hotel de Matignon

Nous sommes aux termes d'un exercice, inscrit dans un long processus. La Collectivité Territoriale de Martinique s'y est résolument impliquée.

Le Plan de Convergence et de Transformation en s'inscrivant dans une logique de long terme, nous invite à anticiper les mutations, et à **rompre avec la traditionnelle logique du coup par coup**.

Nous devons passer de l'expression de nos orientations stratégiques, à la formalisation d'un cadre financier afin de garantir la mise en œuvre des projets souhaités.

C'est à partir des orientations inscrites notamment dans le Schéma Territorial de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (STDEII) et le Schéma de l'Autonomie, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, que la discussion a été organisée.

L'élargissement du Plan de Convergence aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale assure une meilleure prise en considération **des logiques de proximité**, pour une réponse **plus adéquate aux fractures territoriales identifiées**.

Sur cette base, les discussions menées avec l'ensemble des partenaires politiques et socio-économiques, ont permis d'élaborer un document **global et transversal** autour de trois orientations prioritaires :

- le mieux-être et l'épanouissement des Femmes et des Hommes,
- la structuration des filières porteuses
- la compétitivité et l'attractivité du territoire martiniquais.

Le Plan de Convergence et de Transformation a été adopté par l'Assemblée Plénière de la Collectivité Territoriale de Martinique.

Le Contrat de Convergence et de Transformation, pour la période 2019-2022, aurait dû retenir des projets correspondant aux trois enjeux identifiés.

En dépit des réserves que j'avais exprimées, dès la présentation du mandat de négociation, les marges d'évolution sont restées trop limitées pour vraiment s'engager dans le processus de convergence et de transformation annoncé.

Je reconnais l'effort appréciable qui a été fait :

- pour créer ou moderniser les structures d'enseignement secondaire et universitaire,
- pour assurer une meilleure prise en charge des aînés (es) avec la modernisation du Centre Emma Ventura,
- pour mieux intégrer les enjeux environnementaux, et accompagner la transition énergétique et la protection de la biodiversité
- pour diversifier l'offre touristique avec le développement du spiritourisme, les projets de rénovation et de modernisation du Golf et de l'Hippodrome ;
- pour construire l'Aérodrome de Basse Pointe permettant d'accroître l'attractivité et le désenclavement de la Martinique.

Mais il faut à tout prix éviter un nouveau désenchantement.

En effet, l'Etat ne saurait se satisfaire d'avoir reconduit des lignes déjà contractualisées sur la période précédente.

Comment comprendre,

Alors même que nos productions traditionnelles agricoles sont de plus en plus menacées sur le marché européen, les soutiens sollicités pour accompagner l'émergence de nouvelles niches porteuses telles que le cacao, le café, les plantes médicinales, ne sont pas aujourd'hui intégrés au Contrat.

Alors que la Martinique s'engage dans une logique de création de valeurs ajoutées, le projet de valorisation des ressources naturelles reste, à ce stade, sans financement.

Comment comprendre, qu'alors même que la Commission Européenne a accepté que soit financé par des fonds publics, le redimensionnement de la flotte de pêche, permettant ainsi d'optimiser l'exploitation de notre Zone Exclusive Européenne, qu'aucun crédit ne soit aujourd'hui dédié à ce projet.

Et que dire de la non prise en considération du projet de création d'une zone aquacole, permettant ainsi de donner un véritable coup d'accélérateur à une filière qui présente un véritable potentiel.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, Monsieur le Premier Ministre, Madame la Ministre de l'Outre-Mer, je vous demande d'être vigilant pour que ces projets, qui sont annoncés comme pouvant être validés par le prochain Comité Interministériel de l'Outre-Mer soit effectivement financés.

Il s'agit d'un montant de 7 M€ sur 4 ans, pour deux filières de l'agriculture et de l'économie bleue que nous avons clairement identifiées comme étant nos filières prioritaires.

**C'est une affaire de crédibilité plus que de crédit.**

Plus encore, les efforts de la Collectivité Territoriale de Martinique pour le développement durable en particulier pour la modernisation du transport public et la transition énergétique, doivent être accompagné.

Autre point incontournable, les Risques.

Dans une Martinique frappée régulièrement par les risques naturels, sanitaires et technologiques, il serait incompréhensible que l'Etat ne s'implique en la matière, hormis dans le Plan Séisme, déjà traditionnellement mis en œuvre.

La Délégation Interministérielle aux Risques majeurs a déjà été approchée pour obtenir un financement Etat pour la concrétisation rapide des projets d'ores et déjà identifiés. Je compte sur votre vigilance également sur ce point.

Autre point : Il est regrettable la non intégration, dans le mandat de négociation, des ministères en charge des Secteurs Sociaux.

Nous devons élargir notre cadre de négociation pour y inclure tous ces points afin de permettre à la Martinique de faire face aux mutations de demain.

En conclusion, je tiens à souligner que l'ambition de convergence et de transformation envisagée ne saurait être accomplie sans la nécessaire adaptation du cadre réglementaire et législatif.

De la même manière, la mise en cohérence des politiques européennes est une exigence.

Je porterai une attention particulière à la prise en compte de demandes d'habilitations et d'adaptations, notamment sur la fiscalité, à l'occasion du travail de réécriture de la constitution que vous avez engagé au niveau gouvernemental.

Il urge d'avoir aussi un cadre réglementaire et législatif plus approprié aux circonstances. Ce message résume tous les précédents.

Merci de comprendre l'urgence à agir.

Alfred MARIE-JEANNE

Président de la Collectivité Territoriale de Martinique